Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213503618-20251215-2542_PE-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VIVIER SUR MER

L'an deux mil vingt cinq
le 15 décembre,
à 20 h 30
le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Carole CERVEAU , Maire de LE VIVIER SUR MER.

Etaient Présents : BARATAUD Clarisse, BAUBAN-JACQUES Yann, BOULAIRE Guillaume, BRIQUET Marie-Paule, CHEVALIER Denis, CERVEAU Carole, COUPEZ Anne, EON Armelle, LEGER Yohan, MOTTES Stéphane, VETTIER Arnaud

Pouvoir(s) : Armelle DUPUY donne pouvoir à Carole CERVEAU
Albéric MOREL donne pouvoir à Marie-Paule BRIQUET

Absent(s) excusé(s) : Armelle DUPUY, Albéric MOREL

Absent(s) non excusés : Mélanie SALARDAINE, Jean-Yves GUITTON

Secrétaire de séance : Arnaud VETTIER

Date de convocation : 10/12/2025

Date d'affichage : 10/12/2025

Délibération n° 25/42 Convention Pass'emploi 2026

Objet : Convention Pass'emploi

Vu la Convention liant la Commune à Pass'emploi pour l'année 2025 arrivant à échéance le 31 décembre 2025,

Vu la nécessité pour la Commune de faire appel aux services de Pass'emploi dans le cadre de l'entretien des espaces verts de la Commune et de divers travaux, en soutien des agents techniques,

Mme le Maire présente au Conseil la Convention, engageant Pass'emploi à effectuer un nombre de jours de travaux au cours de l'année 2026.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention en son nom,
AUTORISE l'inscription des crédits nécessaires au Budget 2026

Suivent les signatures,
Pour copie conforme
Le Vivier sur Mer, le 15 décembre 2025.

Le Maire,
Carole CERVEAU.

Secrétaire de séance
Arnaud VETTIER



Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213503618-20251215-2542_PE-DE